

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le 
ID : 974-249740101-20221005-2022_097_BC_14-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 octobre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE TROIS OCTOBRE à 16 h 00,
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port, salle du
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**
Emmanuel SERAPHIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 11
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2022_097_BC_14
Semaine européenne de la mobilité et
rando vélo intercommunale : octroi
d'une subvention à l'OMS du Port

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 15

ÉTAIT ABSENT(E) :

Mme Huguette BELLO

NOTA :

Le Président certifie que :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

- la convocation a été faite le :
27 septembre 2022

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
10/10/2022

Mme Mireille MOREL-COIANIZ procuration à Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 OCTOBRE 2022

AFFAIRE N°2022_097_BC_14 : SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ ET RANDO VÉLO INTERCOMMUNALE : OCTROI D'UNE SUBVENTION À L'OMS DU PORT

Le Président de séance expose :

Semaine Européenne de la mobilité

Créée par la Commission européenne, cette semaine se déroule chaque année du 16 au 22 septembre. Le TCO y participe, ainsi que les autres autorités organisatrices de transport de l'île, depuis 2007.

Pour l'édition 2022, il est proposé que le TCO et le réseau kar'ouest participent à nouveau, à travers diverses actions :

- Promotion du réseau kar'ouest ;
- Réductions sur les abonnements ;
- Promotion du service Mobi'Ouest ;
- Promotion de Kar 'ouest Mouv' et de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
- Actions de découverte du covoiturage et l'éco conduite ;
- Organisation d'une rando vélo intercommunale ;
- Etc...

Une partie de ces actions seront mises en œuvre par l'opérateur du réseau Kar'Ouest dans le cadre de la DSP.

Rando-vélo intercommunale

Après 6 années d'interruption, il est proposé de relancer la rando vélo intercommunale dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité. Cette année, l'évènement serait de nouveau organisé et encadré par l'Office Municipal Sportif de la ville du Port, qui est intervenu sur toutes les randos vélos organisées par le TCO.

Tous les participants prendront le départ sur la place festival (à La Possession) et se retrouveront sur le point d'arrivée (site du camping intercommunal en cours de discussion). Des bus et des fourgons seront mis en place pour les participants depuis les communes membres (Le Port, La Possession, Saint-Paul, Saint-Leu et Trois Bassins). Les participants pourront profiter pleinement de toutes les activités.

Deux circuits seront proposés : un circuit « familial » et un circuit « sportif ».

Des dégustations seront prévues sur les différents circuits. En plus de la balade à vélo, diverses activités seront proposées sur le site du camping intercommunal.

Les modalités de cet évènement sont les suivantes :

- Accès gratuit ;
- Public cible : familles, adultes et jeunes de plus de 12 ans accompagnés ;
- Les inscriptions à la rando-vélo se feront via le numéro vert du TCO ;
- Organisation logistique:
 - Couverture médicale (1 médecin et 1 ambulance tout au long de la journée),
 - Stands de ravitaillement,
 - Navettes bus pour l'aller (le matin) et le retour (à la fin de la rando vélo) vers les secteurs les plus éloignés, bus balais, sono, fourgons, ...
 - Déjeuner pique-nique,
- Diverses animations.

Demande de subvention

L'OMS du Port assurera l'organisation de l'événement et a, à ce titre, sollicité le TCO pour une subvention à hauteur de 6 000 euros. Cette subvention couvre l'ensemble des frais engagés par l'OMS.

Le TCO prendra à sa charge :

- le plan de communication : afin de toucher un public familial le plus large possible, une communication soutenue sera assurée.
- l'achat de denrées alimentaires pour les ravitaillements.

La SEMTO, pour sa part, mettra en place un stand kar'ouest avec une tombola, et fournira des vélos en prêt ainsi que des bus avec chauffeur. Le coût des prestations SEMTO est intégré à la DSP.

Le budget total prévisionnel porté par le TCO pour cette action est le suivant:

- 7 000,00 € pour la communication et la médiatisation (affiches, encarts presse, spots radio, ...) ;
- 600,00 € pour le ravitaillement ;
- 6 000,00 € pour le partenariat avec l'OMS du Port ;
- 3 500,00 € pour l'achat de tee-shirts en coton floqués;
- 1 500,00 € pour les moyens humains (agents TCO) ;

Soit un montant total de 18 600, 00 € TTC.

Cette opération s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique de développement du vélo dans l'Ouest.

Une convention TCO/OMS du Port formalisera cette subvention (projet joint au présent rapport). Par ailleurs, une annexe « développement durable » a été insérée dans la convention (gestion des déchets, limitation du bruit, etc.).

Un groupe projet sera constitué avec l'ensemble des acteurs concernés pour définir les modalités pratiques d'organisation.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 15/09/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Mobilités du 01/07/2022.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **APPROUVER** les actions proposées dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité ;
- **VALIDER** le principe d'une subvention à l'OMS ;
- **AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces liées à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président